

Enseignement privé dominant, formations plus courtes et essor de l'apprentissage

En Vendée, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur rassemble 8 600 étudiants, dont trois sur quatre dans l'agglomération yonnaise. L'enseignement privé est prédominant. Les étudiants s'inscrivent plus fréquemment dans les sections de technicien supérieur et moins fréquemment à l'université que dans le référentiel. Les filières sont inégalement attractives. Les étudiants poursuivant à l'université quittent davantage le département. La part des apprentis dans le second cycle de l'enseignement secondaire professionnel est la plus élevée des départements ligériens. De plus, l'essor de l'apprentissage, à la faveur de la réforme de 2018, profite plus particulièrement à l'enseignement supérieur. En toute complémentarité, la formation professionnelle continue permet de répondre aux besoins des territoires.

Les établissements privés, très répandus en Vendée

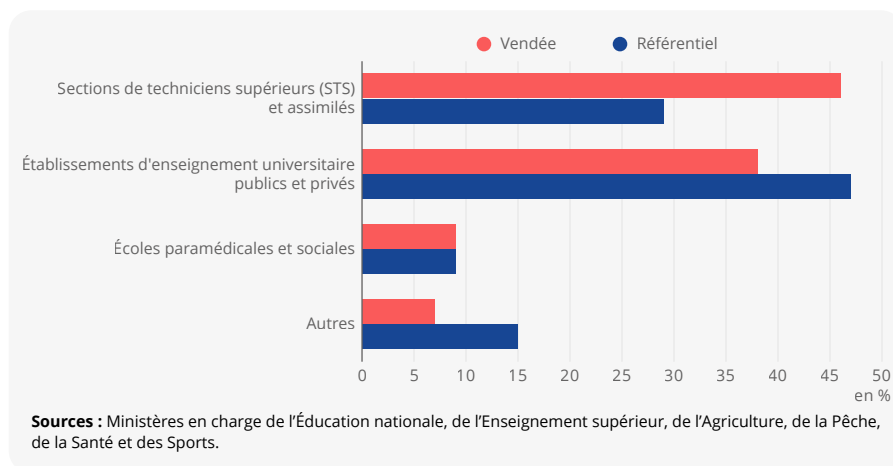
En Vendée, l'offre de formation dans le supérieur repose fortement sur l'enseignement privé : il accueille 60 % des étudiants. La situation est inverse dans le référentiel, où 30 % des étudiants sont inscrits dans le privé. Le secteur privé est surreprésenté en Vendée, quelle que soit la formation suivie : 100 % des inscrits en formation d'ingénieur (contre 88 % dans le référentiel), 70 % dans les sections de technicien supérieur – STS – (contre 50 %), 50 % à l'université (contre 6 %), et 23 % en école paramédicale ou sociale (contre 13 %).

À la rentrée 2022, 8 600 étudiants sont inscrits dans un établissement situé en Vendée, dans la voie scolaire ou en apprentissage. Neuf étudiants sur dix sont inscrits en 1^{re}, 2^e ou 3^e année après le Baccalauréat (Bac).

Le maillage territorial fin des établissements proposant des STS permet d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du département. Néanmoins, les trois quarts des étudiants sont inscrits dans des établissements situés à La Roche-sur-Yon, où sont établies des antennes de l'université de Nantes (UFR, IUT), l'Institut catholique de Vendée (ICES), des écoles privées, et un Institut de formation aux professions de santé (IFPS).

Les étudiants vendéens fréquentent plus souvent les STS que dans le référentiel (46 % contre 29 %). À l'inverse, seuls 38 % des étudiants vendéens sont inscrits dans un établissement universitaire, public ou privé, tandis que ce type d'établissement accueille 47 % des étudiants dans le référentiel ► **figure 1**.

► 1. Répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2022



Quatre filières rassemblent la moitié des inscrits vendéens dans le supérieur : celle du commerce et de la vente, celle de l'administration, de la gestion et du management d'entreprise, celle de la santé, de l'action sociale et de l'aide à la personne, et celle du droit.

Selon la filière, le nombre de vœux par place est variable

Que cela soit à l'IUT, à l'IFPS, dans des lycées ou des écoles d'ingénieur, les filières de formation proposées en Vendée sont inégalement attractives auprès des futurs étudiants. La communication, les arts et le spectacle enregistrent en moyenne plus de 30 vœux pour une place disponible dans un établissement, avec un pic atteignant 60 vœux pour une place en brevet de technicien supérieur (BTS). D'autres filières telles que celles formant à l'électrotechnique, au droit notarial, aux analyses biologiques, au management de la sécurité, à l'économie sociale

et familiale ou au métier d'infirmier, enregistrent elles aussi une vingtaine de vœux pour une place. A contrario, certaines formations peinent à attirer des candidats. C'est notamment le cas de celles menant aux métiers de la maintenance, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, de l'animation et du transport-logistique où, en moyenne, cinq vœux pour une place sont constatés.

Quitter le département est plus fréquent pour aller à l'université

À la rentrée 2022, 5 100 jeunes Vendéens poursuivent leurs études après avoir obtenu le Bac. Parmi eux, les deux tiers quittent le département : cette situation est plus fréquente pour aller à l'université (87 %) que pour suivre un BTS (38 %). Dans certaines filières, quitter la Vendée est moins fréquent : les jeunes suivant des études de droit partent moins souvent (59 %) que ceux qui se dirigent vers les lettres-sciences humaines (87 %),

les sciences et Staps – sciences et techniques des activités physiques et sportives – (93 %) ou la santé (100 %). Par ailleurs, 1 300 jeunes ayant obtenu leur Bac en 2022 dans un autre département poursuivent leurs études en Vendée.

Forte présence des apprentis dans le second cycle de l'enseignement secondaire professionnel

Les lycées professionnels et les organismes de formation par apprentissage de Vendée accueillent 6 900 apprentis et 6 000 élèves en 2022. Le département affiche la plus forte proportion d'apprentis dans le second cycle de l'enseignement secondaire professionnel de la région (53 %, contre 46 % dans les Pays de la Loire). Les élèves préparent des diplômes de niveau plus élevé que les apprentis. Ainsi, 80 % des élèves préparent un diplôme de niveau Bac et 20 % un diplôme de niveau certificat d'aptitude professionnelle (CAP). De leur côté, la moitié des apprentis préparent un diplôme de niveau Bac, et l'autre moitié un diplôme de niveau CAP.

Les filières préparées varient également selon la voie choisie : scolaire ou apprentissage ► **figure 2**. Pour les futurs élèves des lycées professionnels, les filières menant aux métiers de la sécurité, de la beauté et du bien-être, de la production et du service en restauration, ou au métier de peintre sont les plus attractives.

Au-delà de l'enseignement professionnel, 15 200 élèves étudient en cycle général ou technologique, de la seconde à la terminale.

Enfin, en Vendée, 4 600 jeunes âgés de 14 à 24 ans sont en décrochage scolaire en 2021 : ils sont sans diplôme (ou titulaires du diplôme national du brevet) et non inscrits dans un établissement d'enseignement. Ces décrocheurs représentent 6 % des Vendéens de cette tranche d'âge, une part légèrement plus élevée que dans le référentiel (5 %).

Développement de l'apprentissage, particulièrement dans le supérieur

Comme dans l'ensemble des Pays de la Loire, la Vendée connaît un véritable essor de l'apprentissage, en lien avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Ainsi, le nombre d'apprentis double quasiment entre 2019 et 2022, alors qu'il n'avait progressé que de 30 % au cours des trois années précédentes.

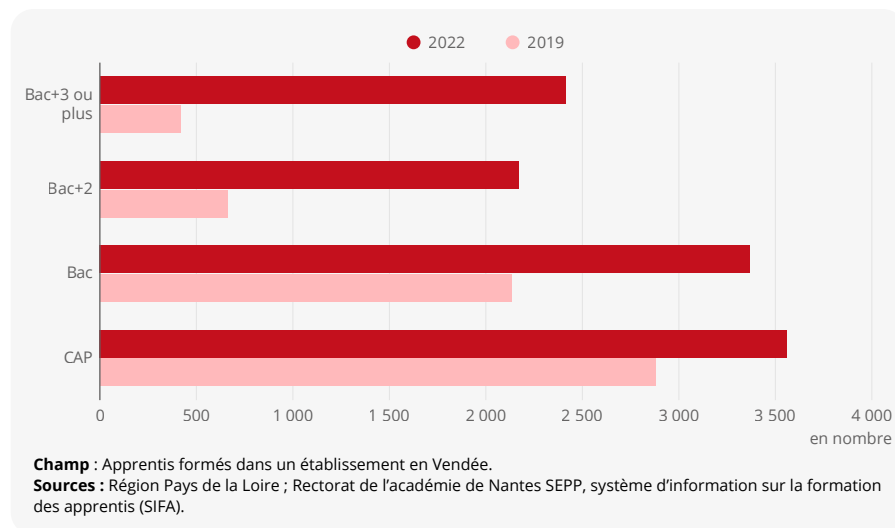
► 2. Répartition des apprentis et des élèves par filière en Vendée en 2022

Filière	Apprentis	Élèves	en %
Bâtiment et travaux publics	27	8	
Production alimentaire et culinaire	18	3	
Commerce et vente	12	15	
Agriculture	11	10	
Installation, pilotage, maintenance	11	6	
Santé, action sociale, aide à la personne	10	24	
Autres filières	11	34	

Note : Seules les filières rassemblant le plus d'apprentis ou d'élèves sont indiquées.

Sources : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ; Direction interrégionale de la Mer ; Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ; Rectorat de l'académie de Nantes ; Région Pays de la Loire.

► 3. Nombre d'apprentis en Vendée par niveau de formation



Si tous les niveaux de formation bénéficient de cette progression, le supérieur connaît la plus forte hausse ► **figure 3**. En effet, entre 2019 et 2022, le nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau CAP croît de 24 % quand le nombre d'apprentis de niveau Bac+2 ou plus quadruple.

Aux côtés de l'apprentissage, 1 100 contrats de professionnalisation dans des entreprises vendéennes complètent l'alternance en 2022. Cependant, cette autre modalité de formation par alternance est en recul : en 2019, la Vendée comptait encore 1 900 contrats de professionnalisation. Cette baisse résulte notamment d'un transfert de ce type de contrat vers l'apprentissage.

La formation professionnelle continue pour répondre aux besoins des territoires

Enfin, en 2022, 2 300 demandeurs d'emploi participent à une formation qualifiante ou professionnalisante en Vendée. Parmi eux, la moitié se forment aux métiers de la santé, l'action sociale et l'aide à la personne (aide-soignant, infirmier, etc.), ou encore à ceux du

transport et de la logistique (conducteur de transport routier ou en commun, etc.). Par ailleurs, 700 personnes suivent une formation préparatoire à un parcours qualifiant. Ce type de formation leur permet d'une part de découvrir divers secteurs et métiers, et d'autre part d'être accompagnées dans la construction de leur projet professionnel (techniques de recherche d'emploi, connaissance de soi, travail sur les compétences clés, etc.). ●

France Duquesnoy (Cariforef)

► Pour en savoir plus

- **Féfeu L. et al.**, « L'apprentissage stimulé par l'enseignement supérieur », Insee Analyses Pays de la Loire n° 135, septembre 2024.
- **Académie de Nantes**, « L'académie de Nantes en chiffres », SEPP, juillet 2024.
- **Dupray A.**, « La mobilité géographique pour poursuivre des études supérieures : atout ou obstacle ? », dans « Territoires et parcours, De nouvelles trajectoires d'emploi et de formation à l'épreuve des territoires ? », Céreq Échanges n° 19, juin 2023.
- **Beaufort A.**, « L'alternance dans les Pays de la Loire », Cariforef Pays de la Loire, janvier 2022.